

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

La 174<sup>e</sup> assemblée annuelle des actionnaires de la Banque s'est tenue au Fairmont Winnipeg, Winnipeg (Manitoba), le vendredi 3 mars 2006.

Participants

Personnes présentes :

Administrateurs

Ronald A. Brenneman  
C.J. Chen  
N. Ashleigh Everett  
John C. Kerr  
L'honorable Michael J.L. Kirby  
Laurent Lemaire  
John T. Mayberry  
L'honorable Barbara J. McDougall

Elizabeth Parr-Johnston  
Alexis E. Rovzar  
Arthur R.A. Scace - Président  
Gerald W. Schwartz  
Allan C. Shaw  
Paul D. Sobey  
Barbara S. Thomas  
Richard E. Waugh

Administrateurs honoraires

Lloyd I. Barber  
Bruce R. Birmingham  
E. Kendall Cork  
M. Keith Goodrich  
Pierre J. Jeannot  
Ian McDougall  
David E. Mitchell  
Helen A. Parker  
Robert L. Pierce  
David H. Race

Vérificateurs mandatés par les actionnaires

Reinhard Dotzlaw  
Jerrold D. Whelan

Secrétaire

Deborah M. Alexander

Société de fiducie Computershare Canada - Scrutatrices

Christine Lawton  
Mary Ann Sombir

Sont également présents de nombreux autres actionnaires, des cadres (dont un grand nombre sont des actionnaires) et des invités de la Banque Scotia.

M. Arthur R.A. Scace, président du conseil, ouvre la séance à 10 h 00.

Introductions et désignation des scrutatrices

Le président du conseil accueille les actionnaires et les invités qui assistent à l'assemblée et se présente à eux, puis il présente M<sup>me</sup> Deborah M. Alexander, vice-présidente à la direction, Services juridiques et secrétariat général, M. Richard E. Waugh, président et chef de la direction, M. Luc A. Vanneste, vice-président à la direction et chef des affaires financières, M. Sarabjit S. Marwah, vice-président du conseil et administrateur principal et M. Robert L. Brooks, vice-président du conseil et trésorier du Groupe. Le président du conseil désigne ensuite les scrutatrices pour l'assemblée.

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

Avis de  
convocation et  
Quorum

Le président du conseil mentionne que l'avis de convocation a été dûment publié et envoyé à toutes les personnes concernées et, comme le quorum est atteint, déclare l'assemblée valablement constituée.

Scrutin

Il est précisé que deux bulletins de vote seront utilisés pour les propositions soumises à l'assemblée, soit un bulletin pour l'élection des administrateurs et la nomination des vérificateurs et un bulletin pour les trois propositions des actionnaires. Chacune des motions ou des propositions soumises à l'assemblée sera une résolution ordinaire dont l'approbation ne requiert qu'une majorité simple des voix exprimées.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés qui n'ont pas rempli de formulaire de procuration ou qui souhaitent exercer leur droit de vote en personne plutôt que par procuration donnée précédemment sont invités à prendre un bulletin de vote. Il est aussi indiqué que les bulletins de vote seront recueillis deux fois, une fois à la suite du vote sur les deux propositions soumises par la direction et une autre fois à la suite du vote sur les trois propositions des actionnaires. Il est aussi indiqué que les résultats préliminaires des scrutatrics seront annoncés avant la fin de l'assemblée et que les résultats finals du scrutin seront disponibles peu de temps après l'assemblée.

Présentation des  
administrateurs

Le président du conseil présente les administrateurs et ajoute qu'il est agréable de voir les membres du conseil d'administration en aussi grand nombre à l'assemblée, preuve de l'intérêt que ces personnes portent à la Banque et aux actionnaires qu'ils représentent.

Les actionnaires et les membres de la direction se joignent au président du conseil pour remercier les administrateurs de leurs conseils et de leur précieux apport au cours de l'exercice écoulé.

Présentation des  
vérificateurs  
mandatés par les  
actionnaires

M. Jerrold D. Whelan de PricewaterhouseCoopers s.r.l. et M. Reinhard Dotzlaw de KPMG s.r.l. - vérificateurs mandatés par les actionnaires pour l'exercice financier 2005 - sont présentés à l'assemblée.

Rapport des  
vérificateurs –  
États financiers

Le président du conseil confirme l'envoi par la poste aux actionnaires, dans le cadre du rapport annuel de la Banque, des bilans consolidés aux 31 octobre 2005 et 2004, des états consolidés des revenus, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chaque exercice de la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005 ainsi que les notes afférentes aux états financiers et que le rapport des vérificateurs aux actionnaires se trouve à la page 92 du rapport annuel.

Objet

Allocution du chef des affaires financières

M. Vanneste donne un aperçu des résultats de l'exercice 2005 et du premier trimestre de l'exercice 2006. L'assemblée est prévenue que certaines remarques peuvent renfermer des déclarations prospectives et que les résultats réels peuvent différer considérablement de ce qui fait l'objet de discussions à l'assemblée.

Allocution du président et chef de la direction

M. Waugh, président et chef de la direction, présente les accomplissements de la Banque au cours de l'exercice 2005 ainsi que les priorités pour l'année à venir.

États financiers de la Banque – Questions

Le président du conseil invite les personnes présentes à poser des questions sur les états financiers ou à les commenter et précise que les questions s'adresseront à M. Vanneste, en sa qualité de chef des affaires financières.

Questions des actionnaires

De nombreuses questions sont posées, auxquelles répondent des membres de la direction. L'une des questions, sans rapport avec les états financiers, est soumise au président et chef de la direction.

Rappel au règlement

Procédant à un rappel au règlement, un actionnaire demande que les questions respectent les limites de temps préalablement établies (c'est-à-dire trois minutes) et le président du conseil demande que l'assemblée observe le règlement.

Questions des actionnaires – Deuxième rappel au règlement

Un actionnaire pose une autre question ne se rapportant pas aux états financiers et un actionnaire procède à un rappel au règlement.

Le président du conseil indique que l'on répondra à cette question durant la période de questions d'ordre général, qui aura lieu plus tard au cours de l'assemblée.

Élection des administrateurs – Résolution ordinaire

Le président du conseil indique que l'assemblée des actionnaires va procéder à l'élection des membres du conseil d'administration.

Cependant, avant de procéder à l'élection, le président du conseil avertit l'assemblée que le nombre des membres du conseil est fixé à 16, que les administrateurs sont tenus de détenir des actions ordinaires et/ou des unités d'actions reportées à l'intention des administrateurs d'une valeur correspondant à au moins 300 000 \$ et que les administrateurs doivent satisfaire à cette exigence dans un délai de cinq ans. Il précise par la suite que M<sup>me</sup> Thomas et M. Rovzar auront respectivement jusqu'aux mois de septembre 2009 et de janvier 2011 pour atteindre le niveau cible de propriété.

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

Élection des  
administrateurs  
– Résolution  
ordinaire (suite)

Le président du conseil rappelle ensuite les pratiques de déclaration concernant l'élection des administrateurs – l'objectif étant que le processus soit tout à fait ouvert et transparent et que les renseignements soient divulgués de la manière la plus générale possible. Il n'est pas dans les habitudes de la Banque de divulguer à l'avance les résultats du vote, surtout à toute personne qui est actionnaire, cependant et cela étant dit, le président du conseil précise à l'assemblée que le vote associé à 59,77 pour cent des actions en circulation s'est fait par procuration avant la présente assemblée et que le résultat de ce vote est que tous les administrateurs ont obtenu au moins 91,85 % des voix en faveur de leur présence au conseil.

En réponse à l'appel de nomination des administrateurs de la Banque, M. Bruce King se présente en qualité de fondé de pouvoir. Il s'adresse au président du conseil et à tous les administrateurs pour leur souhaiter la bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires à Winnipeg. M. King remercie le conseil pour son excellent travail au cours de l'exercice écoulé et propose ensuite que les personnes mentionnées ci-dessous soient nommées pour faire partie du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires :

Ronald Brenneman, Calgary (Alberta)  
C.J. Chen, Singapore  
Ashleigh Everett, Winnipeg (Manitoba).  
John Kerr, Vancouver (Colombie-Britannique)  
L'honorable Michael Kirby, Nepean (Ontario)  
Laurent Lemaire, Warwick (Québec)  
John Mayberry, Burlington (Ontario)  
L'honorable Barbara McDougall, Toronto (Ontario)  
Elizabeth Parr-Johnston, Chester Basin (Nouvelle-Écosse)  
Alexis Rovzar de la Torre, New York, New York (États-Unis)  
Arthur Scace, Toronto (Ontario)  
Gerald Schwartz, Toronto (Ontario)  
Allan Shaw, Halifax (Nouvelle-Écosse)  
Paul Sobey, Kings Head, Pictou County (Nouvelle-Écosse)  
Barbara Thomas, Belleair, Floride (États-Unis); et  
Richard Waugh, Toronto (Ontario)

La proposition est appuyée par un fondé de pouvoir, M. Bruce Taylor.

Le président du conseil demande s'il y a d'autres nominations. Aucune autre nomination n'étant proposée, le président déclare que la liste est close et que le bulletin de vote n° 1 inclut l'élection des membres du conseil d'administration.

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

Avant le vote, un actionnaire fait des commentaires sur l'actionnariat des administrateurs et sur la composition du conseil.

Nomination des vérificateurs –  
Résolution ordinaire

Le président du conseil mentionne que le 27 septembre 2005, le conseil a annoncé sa décision, sujette à l'approbation des actionnaires, de choisir un seul cabinet de vérification, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., pour agir à titre de vérificateur de la Banque Scotia pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2006. Le président du conseil souligne également que PricewaterhouseCoopers s.r.l. et M. Whelan ont fourni d'excellents services à la Banque.

En réponse à une demande de proposition pour nommer le vérificateur des actionnaires, M. David Perlov se présente en sa qualité d'actionnaire et propose que la firme KPMG s.r.l. soit nommée à titre de vérificateur de la Banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Le président précise que la proposition de nommer le vérificateur est incluse dans le bulletin de vote n° 1. M. Ken Tacium, un actionnaire, appuie la proposition.

Bulletins de vote –  
Première collection

Les bulletins de vote sont recueillis par les scrutatrices.

Propositions des actionnaires (3)

Le président du conseil dit que l'Avis de convocation à l'assemblée mentionnait que les propositions des actionnaires étaient présentées à l'Appendice 1, à partir de la page 39 de la Circulaire de la direction sollicitant des procurations. Le président du conseil mentionne que les propositions des actionnaires et les positions du conseil étaient bien exprimées dans la Circulaire de la direction sollicitant des procurations et invite les actionnaires à prendre connaissance de ces recommandations. Le président du conseil mentionne également que M. Robert Verdun a soumis une autre proposition (laquelle portait sur le calcul et la déclaration d'un ratio des coûts de gestion), mais que celle-ci a été retirée à la suite de discussions avec la Banque.

Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC)

Les propositions n<sup>os</sup> 1 et 2 ont été soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC). Ces propositions ont été soumises en français et traduites en anglais par la Banque. Le président du conseil précise que M. Verdun présentera les propositions au nom du MÉDAC. M. Verdun s'adresse aux membres de l'assemblée.

Proposition n° 1 – **Il est proposé que la banque incorpore dans son rapport annuel les états financiers de ses filiales dans les paradis fiscaux.**

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

|  |  |
|--|--|
|  | <p>Proposition n° 2 – <b>Il est proposé que toute augmentation de la rémunération des hauts dirigeants, de même que l’octroi d’options d’achats, de leurs pensions et indemnités de départ, soient soumis préalablement à l’approbation des actionnaires avant leur entrée en vigueur.</b></p>   |
| <p>M. Robert Verdun</p>                            | <p>M. Robert Verdun de Kitchener, Ontario, soumet la proposition n° 3 :</p> <p>Proposition n° 3 – <b>Les personnes dont la réputation est entachée par des déclarations judiciaires de comportement contraire à l’éthique ne sont pas admissibles à des postes d’administrateurs de La Banque de Nouvelle-Écosse.</b></p>  |
| <p>Bulletins de vote –<br/>Seconde collection</p>  | <p>À la suite de la présentation des propositions des actionnaires et à des commentaires, les bulletins de vote sont recueillis par les scrutatrices.</p>  |
| <p>Présentation des administrateurs honoraires</p> | <p>Le président du conseil présente les administrateurs honoraires et signale les services qu'ils ont rendus à la Banque et aux actionnaires.</p>  |
| <p>Présentation des cadres dirigeants</p>          | <p>Le président du conseil présente aux actionnaires certains des cadres dirigeants de la Banque, notamment M<sup>me</sup> Wendy Hannam, vice-présidente à la direction, Réseau canadien de succursales, M. Chris Hodgson, vice-président à la direction, Gestion de patrimoine, M. Dieter Jentsch, vice-président à la direction, Services aux entreprises, M. Brian Porter, vice-président à la direction et chef, Risque, M. Pablo Aspe, directeur général, Services aux particuliers et aux entreprises, Mexique, M. David Brooks, directeur général, groupe de l'automobile, sociétés américaines, M. James Callahan, président international et chef de la direction, Banco Sudamericano, Chili, M<sup>me</sup> Nicole Reich, première vice-présidente et directrice générale, République dominicaine et M. Jean-Luc Rich, directeur des finances, de la conformité et de l'immobilier, Scotiabank Inverlat.</p> |
| <p>Présentation de M. Bill MacKinnon</p>           | <p>Le président du conseil présente par la suite M. Bill MacKinnon, président et chef de la direction de KPMG s.r.l.</p>   |
| <p>Présentation d’un groupe d’élèves</p>           | <p>Le président du conseil accueille un groupe d’élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> année du Grant Park High School, de même que leur directeur et leur professeur.</p>   |
| <p>Remerciements destinés au personnel</p>         | <p>Au nom des membres du conseil d’administration, M<sup>me</sup> Everett remercie les employés de la Banque Scotia de l’excellence de leur rendement et des efforts déployés en 2005.</p>   |

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

Réponse de  
M<sup>me</sup> Wendy  
Hannam

M<sup>me</sup> Hannam commente l'intervention de M<sup>me</sup> Everett de la part des cadres dirigeants de la Banque et de tous les employés du Groupe Banque Scotia.

Présentation vidéo  
– Perspectives  
ouvertes sur le  
changement

Une vidéo sur la responsabilité sociale de la Banque Scotia est présentée à l'assemblée.

Question reportée  
d'un actionnaire

À la fin de la présentation de la vidéo précitée sur la responsabilité sociale de la Banque Scotia, le président du conseil invite un actionnaire/fondé de pouvoir à répéter la question qu'il a posée plus tôt et dont la réponse a été reportée, tandis que les scrutatrices terminent leur rapport.

M. Waugh répond à cette question.

Rapport  
préliminaire des  
scrutatrices –  
Résultats du  
scrutin et des  
propositions des  
actionnaires

Le président du conseil communique à l'assemblée le contenu du rapport préliminaire des scrutatrices :

- a) Chacun des administrateurs est élu, la moyenne des voix en faveur de leur nomination s'établissant à 97,02 %.
- b) Nomination du vérificateur : Pour, 98,54 %.

En conséquence, ces deux propositions sont adoptées.

- c) Propositions des actionnaires :

Proposition n° 1 : Contre, 97,29 pour cent

Proposition n° 2 : Contre, 91,4 pour cent

Proposition n° 3 : Contre, 96,01 pour cent

En conséquence, les trois propositions des actionnaires sont rejetées.

Le résultat final du scrutin à l'égard de toutes les propositions est joint au présent procès-verbal.

Période des  
questions

Après avoir déclaré l'ordre du jour épuisé, le président du conseil rappelle qu'une période sera maintenant consacrée aux questions pertinentes ou aux commentaires.

Des actionnaires émettent des commentaires et soulèvent des questions.

WINNIPEG, MANITOBA  
3 mars 2006

Objet

Période des  
questions (suite)

En l'absence de tout autre point à l'ordre du jour ou de toute autre question, le président du conseil remercie les personnes présentes de leur participation et, à 11 h 48, déclare que la séance est levée.

Confirmé.  
Secrétaire  
D.M. Alexander

Président du conseil  
A.R.A. Scace